

Annexe 12

Bilan régional des ACT Hébergements¹ 2024 : Normandie

(Mis à jour le 22/09/2025)



SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p2
2/ Equipe salariale	p3
3/ Les candidatures	p3
4/ Profil social des résidents	p6
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p8
6/ Pathologies des résidents	p10

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹ Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

Normandie

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

9 structures sur 9 (100%) ont retourné l'enquête :

14 – Calvados : LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE (Caen)

27 – Eure : L'ABRI (Evreux)

50 – Manche : ADSEAM (2 sites : Avranches et Cherbourg), Association FEMMES (Cherbourg)

61 – Orne : YSOS (Alençon)

76 – Seine-Maritime : LA BOUSSOLE (Rouen), OEUVRE NORMANDE DES MÈRES (Dieppe), OPPELIA (Le Havre), LA PASSERELLE (Elboeuf)

Nombre de structures	9
Nombre de places autorisées / installées	163 /158
Nombre moyen de places par structure	18,1
Nombre de candidatures	304
Nombre de résidents présents dans l'année	208
Nombre d'admissions	72
Nombre de sorties	54

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	93%
% de places en semi-collectif	7%
% de places en collectif	-

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	67%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	44%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	40%
3 à 6 mois	15%
6 mois à 1 an	45%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,444
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 10%

Direction	12%
Services administratifs et techniques	26%
Equipe de soin	29%
Equipe socio-éducative	33%
Animation et autre	-

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	63%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	38%

Tableau 7 : Équipe salariale²

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	304
Nombre moyen de candidatures par structure	33,8
Admissions	72
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	24%
Candidatures refusées	232
% de candidatures refusées	76%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

² Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

Absence de places disponibles	24%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	1%
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	17%
En raison de conduites addictives	6%
En raison de comorbidités psychiatriques	5%
Hors critères médicaux	15%
Possède déjà un logement autonome	1%
Une coordination médicale est déjà en place	2%
Uniquement un besoin urgent d'un logement	2%
Total	49%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	4%
Dossier incomplet	4%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	14%
Total	22%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Ne parle pas suffisamment le français	-
Sans perspective de sortie du dispositif	1%
Originaire d'une autre région ou d'un autre département ³	2%
Hors critères sociaux	1%
Autre : hors critère établissement	-
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière ⁴	-
Autre : hors critère d'âge ⁵	-
Autre : décès	1%
Autre / non renseigné	-
Total	5%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

³ Pour rappel, le dispositif est national

⁴ Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

⁵ Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	36%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	8%
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	-
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	-
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	10%
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	3%
ACT d'un autre gestionnaire	-
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	-
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	8%
Services sociaux municipaux/départementaux	8%
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	7%
Association d'aide aux malades	%
Autre établissement au service de l'association ou du service	8%
Initiative de la personne ou des proches	-
Initiative du médecin traitant ou d'un médecin spécialiste	6%
Professionnels du 1er recours	1%
Equipe mobile santé précarité et maraude	-
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	-
Services spécialisés : prostitution, ...	-
Bailleurs sociaux ou équivalent	4%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	57%	60%	33%
Femmes	39%	39%	64%
Transgenres/intersexes	1%	1%	-
Mineurs	3%	1%	3%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT

< 18 ans	3%	
18-45 ans	48%	
46-60 ans	35%	> 45 ans : 49%
> 60 ans	14%	

Tableau 15 : Age des résidents

Célibataire	83%
En couple	17%

Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	12%
Nombre total d'accompagnants	96
% d'accompagnants mineurs	46%
% de résidents avec un ou des accompagnants	29%

Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	5%
-------------------------------------	----

Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	60%
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	40%

Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficient d'une protection maladie de base	91%	96%
Ne bénéficient pas d'une protection maladie de base	9%	4%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection complémentaire	74%	89%
Ne bénéficie pas d'une protection complémentaire	26%	11%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire de la reconnaissance ALD	71%	72%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) ⁶	6%	21%
Scolarisé ou en formation	7%	10%
Demandeur d'emploi	12%	17%
Retraite ou préretraite	6%	8%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	12%	17%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	57%	27%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	15%	35%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	50%	50%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	-	-
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	36%	15%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

⁶ Y compris les résidents en arrêt maladie

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	9%	Originaire du département	82%
Hébergement provisoire	69%	Originaire d'un autre département de la région	6%
Sans hébergement	22%	Originaire d'une autre région	12%
		Sans domiciliation	1%

Tableau 25 : Situation d'hébergement des résidents présents avant leur entrée en ACT

Solutions d'hébergement durables (70%)	Logement autonome avec bail direct	54%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	9%
	Retour à domicile (propriétaire)	-
	Hébergement pérenne chez des proches	7%
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	-
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	-
	Famille d'accueil	-
Solutions d'hébergement provisoires (15%)	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	2%
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	-
	LAM	-
	LHSS	-
	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	-
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	-
	Hôpital psychiatrique	-
	Famille d'accueil thérapeutique	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	13%
Autres (15%)	Resté en ACT avec son parent résident	2%
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non) ou départ à l'étranger	7%
	Sans solution	2%
	Non renseigné	4%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)

Rupture de contrat à l'initiative du résident	6%
Exclusion	6%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés dans l'année en ACT	4%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	15%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	13%
6-12 mois	19%
12-18 mois	23%
18-24 mois	10%
> 2 ans	35%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée ⁷ moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	26,9 mois
Taux d'occupation	87%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

⁷ Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	15%	17%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	17%	14%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	6%	14%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	9%	13%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	4%	6%
Addictions	16%	5%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	3%	4%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	4%	3%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	4%	3%
Sclérose en plaques	-	3%
Handicap	1%	2%
Hépatites B ou C	1%	2%
Autres	20%	14%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	46%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	57%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie en ACT
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	14%	15%	29%⁸
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	13%	7%	21%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	17%	3%	20%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	14%	1%	15%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	4%	6%	10%
Hypertension artérielle	1%	9%	10%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	6%	2%	8%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	3%	4%	7%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies en ACT

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	47%
--	-----

Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT

⁸ 31% en tenant compte de l'ensemble des troubles de santé mentale (hors addiction)

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	28%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	19%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	38%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	14%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	10%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	5%
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	3%

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT⁹

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	3%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	34%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	9%
Pharmacien, pharmacien à domicile	47%
Kinésithérapeute	15%
Diététicien	6%
Ophtalmologue, opticien	23%
Pédicure, podologue	9%
Dentiste, orthodontiste	23%
Ergothérapeute	1%
Psychologue	25%
Médecin traitant	51%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	17%
Psychiatre	15%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	23%
Autres médecins spécialistes (soins)	48%
CAARUD, service d'addictologie...	12%

Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin

⁹ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	6%
Accès à la formation/alphabétisation	5%
Juriste, avocat	3%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	2%
Tutelle, curatelle	6%

Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins